



INSCRIPTIONS EXAMENS FGC DU MERCREDI 31 MAI 2023

Pour vous aider dans vos démarches d'inscription, vous pouvez vous référer aux diverses informations ci-dessous :

Dates d'inscriptions : du **20/12/2022 au 16/04/2023** via la plateforme « Démarches simplifiées »

Lien pour le dépôt des documents : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/inscriptions-examen-fgc-2023>

- Si lors de votre dépôt de dossiers, il vous manque l'attestation de réussite au TT ou proba AMM car l'élève est en attente de l'examen, vous pouvez glisser un doc Word ou PDF signifiant la date de l'examen à venir et envoyer l'attestation une fois obtenue à l'adresse de M. PERRIN Sebastien sebastien.perrin@ensm.sports.gouv.fr
- **Votre dossier doit être complet** lors du dépôt et ne sera pas accepté tant que ce ne sera pas le cas (sauf le cas évoqué ci-dessus)
- Si vous ne pouvez pas scanner vos documents, une photo est acceptée du moment que cette dernière soit lisible (merci de le vérifier en ouvrant le document)

Documents demandés à l'inscription :

- Attestation de réussite au Test Technique ou au proba AMM
- Autorisation parentale pour les mineurs au moment de l'inscription
- Copie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (*si l'élève est de nationalité non française et donc exempt de recensement ou de la journée citoyenne, merci de glisser un document Word ou PDF l'expliquant*)
- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport datant de moins de 1 an
- Copie de l'attestation de réussite à l'unité d'enseignement « Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 » (PSC1) ou son équivalent

Dates de l'examen : Mercredi matin 31 mai 2023

Durée de l'examen : Epreuve écrite de 3h sur table

Jury plénier pour délibération des notes : Mercredi 14 juin 2023 (Date pouvant être modifiée)

Envoi des attestations de réussite et relevés de note : Le lendemain du jury plénier

IMPORTANT : Si l'élève bénéficie d'un aménagement pour ses examens (tiers-temps, utilisation d'un ordinateur, etc...) dans son établissement scolaire, merci d'en informer M.PERRIN Sebastien sebastien.perrin@ensm.sports.gouv.fr et de lui fournir les justificatifs correspondants.

Plateforme Claroline

Une plateforme informatique héberge tous les **supports pédagogiques** vus pendant cette formation générale commune. Vous pouvez y avoir accès en vous inscrivant via ce lien :

<https://claco-ministeresports.univ-lyon1.fr/workspaces/tool/properties/5709/subscription/url/generate>

Cette plateforme est calibrée pour la formation délivrée à l'ENSA Chamonix mais l'élève y retrouvera les 5 thématiques vus pendant son parcours scolaire et sur lesquels sera basé l'examen.

Précision pour l'inscription :

- Si l'utilisateur est sur Mac ou iPhone, il faut passer par le moteur de recherche google chrome.
- Si cela fait plus d'un an que l'utilisateur n'est pas allé sur la plateforme, le compte est désactivé et il faut en recréer un avec une adresse mail différente.
- **Ne pas mettre d'espace dans les identifiants** et ne pas répéter votre nom et prénom pour le « nom d'utilisateur » [*vous pouvez faire comme suit : exemple pour Kylian Mbappé : k.mbappe*]
- Leur lien captcha pour l'identification ne fonctionne pas tout de suite par moment, il faut retenter.